Titre RNCP Niveau 6 Faciliteur de projets et parcours de vie

Le Faciliteur de projets et parcours de vie (FPPV) agit pour transformer le secteur social et médico-social. Certifié, il favorise les droits et la citoyenneté des personnes vulnérables ou handicapées, selon la loi de 2005 et les normes internationales.

Présentation

Publics / conditions d'accès

La formation s'adresse aux professionnels employés en tant que Faciliteur de projets et parcours de vie (FPPV) ou toute personne désireuse d'exercer ce nouveau métier ou de mettre en œuvre une ingénierie de l'accessibilité.

Pré-requis : La formation est accessible aux candidats ayant au minimum une certification professionnelle de Niveau 5 dans les champs sanitaire, social ou médico-social, éducatif et/ou une certification professionnelle de Niveau 5 dans un autre domaine avec une expérience d'accompagnement de personnes en situation de handicap d'au moins 2 ans. L'accès à la formation peut également se faire via les dispositifs de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Objectifs

Les objectifs de la formation visent à :

- Relier les politiques inclusives à l'effectivité des droits des personnes vulnérables et à l'impératif d'accessibilité.
- Disposer des connaissances et compétences permettant d'agir légitimement dans son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel) et d'être vu légitime par celui-ci.
- Appréhender des outils et dispositifs relatifs au métier de Faciliteur de projets et parcours de vie.
- Construire des stratégies d'interventions tournées vers l'accessibilisation des environnements.
- Relier l'ingénierie de l'accessibilité à une perspective polycentrée soutenant la mise en place d'un système équitable de coopération.
- Mettre en œuvre une méthodologie du projet en accessibilité plaçant les personnes concernées en position d'exercer leurs droits à égalité avec les autres.

Modalités de validation

La certification professionnelle de Faciliteur de projets et parcours de vie s'obtient par la validation de 4 modalités :

- La production d'un projet tutoré
- La production d'un dossier d'analyse des contextes et de leurs enjeux
- L'élaboration d'un portfolio de compétences
- La rédaction d'un rapport de stage.

Compétences

Le cursus de formation est tourné vers une ingénierie de l'accessibilité et construit autour de 6 blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Elaborer, à la demande d'un bénéficiaire, le cadre d'un dispositif d'appui/de facilitation pour la conception de son projet de vie.

BC 2 : Développer les compétences d'un bénéficiaire en management de projet pour la conception, le pilotage et la réalisation de son projet de vie.

Mis à jour le 06-05-2026

Enregistré pour 3 ans. le 23-05-2025

Fin d'accréditation au 23-05-2028

Code : CRN1000A

Titre RNCP Niveau 6

Responsabilité nationale : EPN12 - Santé solidarité / Serge EBERSOLD

Responsabilité opérationnelle : Agnes FISCHER

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Enregistré pour 3 ans.

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Code répertoire : RNCP40639

Contact national :

Cnam Entreprises

292 rue Saint Martin
292 rue saint martin
75003 PARIS 03
01 58 80 89 72

entreprises@cnam.fr

BC 3 : Animer et réguler un système équitable de coopération mobilisant les parties prenantes autour de la mise en oeuvre du projet de vie d'un bénéficiaire.

BC 4 : Suivre et réajuster le projet de vie à partir de l'évaluation encadrée qu'en fait le bénéficiaire.

BC 5 : Développer et actualiser ses compétences professionnelles de faciliteur de projets et parcours de vie.

BC 6 : Concevoir et déployer des actions de présentation du dispositif d'appui/de facilitation pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie.

Enseignements

Appui à maîtrise d'ouvrage et effectivité de l'accès aux droits	USSA3S
Maîtrise d'ouvrage : définition et pilotage du projet de vie	USSA3T
Le système équitable de coopération comme ingénierie de l'accessibilité	USSA3U
Stratégie et méthodologie d'évaluation de l'autrement capable	USSA3V
Identification et entretien des compétences du FPPV en lien avec la transformation de l'offre	USSA3W
Communication et légitimation du métier de FPPV	USSA3X
Préparation au métier d'APPV	UASA0P

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
CRN10B10 RNCP40639BC01 Elaborer, à la demande d'un bénéficiaire, le cadre d'un dispositif d'appui / de facilitation pour la conception de son projet de vie	Sur sollicitation du bénéficiaire et/ou de ses proches aidants, réaliser un entretien d'accueil au domicile ou dans un lieu de proximité du bénéficiaire mettant son devenir au centre, en adoptant une posture d'écoute active afin d'établir une relation de confiance. Construire une relation d'appui personnalisé en expliquant au bénéficiaire et/ou ses proches aidants la spécificité du périmètre d'intervention « aux côtés de »du FPPV afin de positionner le bénéficiaire et/ou ses proches aidants en tant pilote de son projet de vie. Formaliser et expliciter le cadre de l'accompagnement proposé (les axes d'intervention, les objets d'intervention (école, santé, emploi, logement...), respect du rythme du bénéficiaire) au bénéficiaire et/ou à ses proches aidants en posant les règles déontologiques (confidentialité, relation de confiance…) avec les engagements respectifs de chacun, tout au long du parcours, afin que le bénéficiaire s'engage en connaissance de cause. Choisir et utiliser des méthodologies de facilitation d'expression (entretien de compréhension : écoute active, reformulation, pictogrammes, jeux, langages spécifiques, etc.) afin d'encourager le bénéficiaire dans l'expression de sa situation et sa demande (respect de la libre expression du bénéficiaire). Analyser la demande exprimée par le bénéficiaire en utilisant des techniques d'investigation (entretien exploratoire : recherche des raisons de la demande) afin de questionner et d'identifier les attentes et les besoins réels du bénéficiaire. Co-formuler (à l'oral ou avec des supports de représentation adaptés) avec le bénéficiaire les raisons de sa demande, ses attentes et besoins, en tenant compte d'une potentielle progression de ses capacités (autonomie). Faire identifier par le bénéficiaire les ressources dont il dispose dans son environnement proche en utilisant des techniques de questionnement (QQOCP, méthode de l'entonnoir) afin qu'il prenne conscience de ses atouts et des freins (manques) éventuels au regard de sa demande. Établir la liste et formaliser les ressources (individuelles et collective) en utilisant un support adapté (pictogrammes, dessins, méthode FALC …) afin que le bénéficiaire repère les ressources sur lesquelles il pourra s'appuyer. Réaliser et/ou rédiger une synthèse des entretiens menés avec le bénéficiaire et ou ses proches aidants afin de caractériser sa demande. Co-définir le projet avec le bénéficiaire et ses aidants (objet, objectifs, temporalités des actions) et les conditions et les temporalités du déroulement de la mission de facilitation, le périmètre et cadre de l'intervention (connaitre les champs de responsabilité du bénéficiaire et de ses aidants) afin de construire une relation de soutien personnalisée.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
	Initier le bénéficiaire et/ou ses proches aidants aux techniques et outils de management de projet en utilisant des supports adaptés, pour développer ses capacités à piloter son projet (savoir agir et pouvoir agir).

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
CRN10B20 RNCP40639BC02 Développer les compétences d'un bénéficiaire en management de projet pour la conception, le pilotage et la réalisation de son projet de vie	Concevoir au moyen de techniques et outils idoines une méthodologie de recherche d'information et la communiquer au bénéficiaire de manière accessible afin de développer ses compétences de management de projet. Identifier les ressources de proximité existantes pouvant potentiellement répondre et soutenir le projet du bénéficiaire qu'il soit d'ordre administratif et financier (MDPH, CAF), de droit commun (écoles, culture, sport …) ou de droit spécialisé (dispositifs et services médico-sociaux), en utilisant différents canaux (sites internet, téléphone, mail, contact direct …) afin de compléter celles recueillies par le bénéficiaire. Décrypter et structurer les informations recueillies sur les modes de fonctionnement et les modalités d'accès aux ressources en analysant les informations données sur les sites internet et/ou en contactant directement les ressources (par téléphone, courriel), afin de les expliquer et de les rendre accessibles au bénéficiaire et/ou à ses proches aidants. Traduire, le cas échéant, les informations en créant ou en utilisant des supports et outils adaptés (pictogrammes, méthode FALC …) afin de faciliter la compréhension des informations par le bénéficiaire. Communiquer au bénéficiaire et/ou à ses proches aidants toutes les informations recueillies, lors d'un rendez-vous programmé en lui précisant de manière accessible les modalités d'accès et de fonctionnement de chaque ressource pour qu'il dispose d'une vision exhaustive des ressources pouvant être mobilisées. Analyser, avec le bénéficiaire et/ou ses proches aidants, chaque ressource identifiée (acteurs du territoire, tous secteurs confondus, en termes d'administration /de financement (MDPH, CAF), de droit commun (écoles, culture, sport …) ou de droit spécialisé (dispositifs et services médico-sociaux)) à partir d'un tableau comparatif afin qu'il évalue leur complémentarité, leurs avantages et inconvénients pour la réalisation de son projet de vie. Choisir et valider avec le bénéficiaire et/ou ses proches aidants les ressources effectivement retenues afin de développer ses compétences en management de projet pour la conception et la mise en œuvre de son projet de vie. Formaliser ou aider le bénéficiaire, s'il en fait la demande, à la formalisation de la feuille de route de son projet de vie en récapitulant ses choix, et proposant un modèle de visualisation (planning de Gantt ou autre support adapté) afin de lui permettre d'avoir une vision globale et précise des ressources à solliciter et des étapes à mener / suivre. Utiliser, le cas échéant, des supports et outils adaptés (pictogrammes, méthode FALC, dessins …) pour faciliter la compréhension et la mémorisation par le bénéficiaire des étapes et démarches à entreprendre pour la mise en oeuvre de son projet de vie.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
CRN10B30 RNCP40639BC03 Animer et réguler un système équitable de coopération mobilisant les parties prenantes autour de la mise en œuvre du projet de vie d'un bénéficiaire	Préparer le bénéficiaire à exprimer sa demande auprès d'interlocuteurs partenaires susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de son projet de vie, en l'aidant à formuler les questions qu'il souhaite poser lors d'un appel téléphonique ou d'un rendez-vous, dans la perspective de développer ses compétences d'auto-représentation vis-à-vis des acteurs et institutions afin que sa parole soit entendue et reconnue et qu'il puisse défendre ses choix. Contacter, argumenter et négocier la participation des partenaires identifiés par le bénéficiaire à la mise en œuvre de son projet de vie afin de les convaincre d'intervenir au sein d'un système équitable de coopération, dans lequel le bénéficiaire se positionne au même titre que les autres partenaires autour de son projet et de son devenir. Rechercher, identifier et proposer aux partenaires des aménagements, remédiations, solutions afin de dépasser de potentielles difficultés exprimées par les partenaires dans la mise en œuvre du projet du bénéficiaire. Lors de rencontres (réunions, rdv …) entre le bénéficiaire et les partenaires identifiés par celui-ci pour son projet, positionner, de manière accessible, le bénéficiaire en tant que pilote de son projet de vie en l'encourageant dans ses prises de paroles ou ses questions et/ou en renforçant ses propos par des techniques de reformulation ou par des compléments d'informations, avec son accord, dans une perspective de le faire reconnaître par les autres acteurs, comme réelle partie prenante. Participer et réguler, à la demande d'un acteur et avec l'accord du bénéficiaire, les échanges en s'assurant que tous les acteurs aient le même niveau de compréhension du projet, des possibilités de réponses d'un partenaire ou de ses difficultés à y répondre, en reformulant ou en posant des questions complémentaires. Récapituler et reformuler en termes accessibles le contenu des échanges afin de s'assurer de la compréhension par le bénéficiaire quant aux décisions ou suites à donner en termes d'actions à mener par tel ou tel acteur (bénéficiaire, professionnels …). Organiser et réguler la coopération (au travers des réunions régulières avec le bénéficiaire et ses aidants, rédaction de comptes rendus de suivi des actions pour assurer le même niveau d'information, etc) entre les acteurs impliqués dans le projet du bénéficiaire en veillant constamment à l'équilibre des positions lors des prises des décisions et négociations ainsi que la réciprocité des échanges afin d'ancrer l'action de chaque acteur, y compris celle du bénéficiaire

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
CRN10B40 RNCP40639BC04 Suivre et réajuster le projet de vie à partir de l'évaluation encadrée qu'en fait le bénéficiaire	Concevoir une grille de questionnements et réaliser des entretiens semi-directifs réguliers et accessibles, à la demande du bénéficiaire, afin de recueillir son niveau de satisfaction de la réalisation et le déroulement dans le temps, évolution de son projet de vie. Élaborer un outil d'auto-évaluation de management de projet afin que le bénéficiaire identifie le développement de sa capacité à piloter son projet (évaluer les différentes options possibles, choisir une option, se positionner vis-à-vis des partenaires du projet et exprimer ses souhaits et besoins... Définir avec le bénéficiaire et/ou ses proches aidants, et à partir du constat de l'évolution de ses capacités (cognitives, motrices, sensorielles, relationnelles, …), les actions correctives en proposant le recours à d'autres ressources et interlocuteurs afin de concrétiser son projet de vie. Le cas échéant, co-construire avec le bénéficiaire et/ou ses proches aidants des modalités, outils de réinterrogation des souhaits (pictogrammes, dessins, cartes mentales …) et besoins afin de l'aider à reformuler ou réorienter son projet vers d'autres actions dans tous les domaines de la vie quotidienne. Accompagner la mise en œuvre des réajustements/ réorientations du projet de vie du bénéficiaire en planifiant les actions à mener, afin d'optimiser la concrétisation des souhaits, besoins du bénéficiaire.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
CRN10B50 RNCP40639BC05 Développer et actualiser ses compétences professionnelles de Faciliteur de projets et parcours de vie	Établir, mettre à jour une cartographie des dispositifs existants dans le droit spécialisé du médico-social et les services de droit commun, sur son territoire, en utilisant différents canaux d'information adaptés (sites internet, téléphone, mail, contact direct, présence sur des salons, évènements …) afin de se tenir informé et de pouvoir apporter des réponses adaptées et accessibles à de futures demandes de bénéficiaires. Réaliser une veille sur les politiques publiques en matière de handicap ainsi que sur les nouvelles dispositions législatives et juridiques relatives au domaine du handicap, à travers la lecture de revues spécialisées, des sites internet gouvernementaux …, afin de pouvoir répondre à des demandes d'accès aux droits de tout bénéficiaire potentiel. Élaborer, structurer et mettre à jour, à partir d'une veille informationnelle, un annuaire des potentiels partenaires intervenant sur le territoire, pouvant être sollicités au gré des demandes de bénéficiaires pour l'élaboration de projets de vie. Rechercher, construire, animer et entretenir les relations partenariales dans une logique de réseau sur son territoire afin de favoriser leurs contributions à la mise en œuvre de potentiels projets de vie, en établissant des contacts réguliers avec les partenaires (organisation de rencontres, contacts téléphoniques, participation à des forums …). Analyser sa pratique professionnelle en la confrontant à d'autres professionnels, dans le cadre, par exemple de réunions d'équipe ou de groupes d'analyse des pratiques, afin de vérifier et faire évoluer le cas échéant, son positionnement en tant que faciliteur de projets et parcours de vie, de partager des solutions trouvées et d'en créer collectivement de nouvelles. Créer des documents de suivi (gestion des dossiers des personnes accompagnées, suivi des temps d'accompagnement, bilan d'activité, comptes rendus) de l'activité au moyen de tableaux de bord afin d'assurer la traçabilité de son activité dans le respect des règles RGPD.

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
CRN10B60 RNCP40639BC06 Concevoir et déployer des actions de présentation du dispositif d'appui / de facilitation pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie.	Construire un plan de communication du dispositif de soutien à l'autodétermination pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie sur son territoire, dans un langage accessible, en collectant les différents supports disponibles afin de diffuser et informer de potentiels bénéficiaires. Concevoir de nouveaux supports de communication (audio, vidéos, flyers, plaquettes, affiches…) adaptés aux bénéficiaires potentiels (pictogrammes, méthode FALC …) afin de faciliter leur compréhension du dispositif d'appui / de facilitation pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie. Présenter le métier de faciliteur de projets et parcours de vie (positionnement « au côté du bénéficiaire ») et du dispositif d'appui/ de facilitation pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie aux acteurs du territoire lors de rencontres informelles (évènements, forums …) dans une perspective de diffusion et de connaissance du métier. Organiser des réunions de présentation du métier de du dispositif d'appui/ de facilitation pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie auprès d'associations, potentiels partenaires, en utilisant un support de communication adapté, afin de pouvoir les solliciter dans des projets de vie de bénéficiaires afin de créer de nouvelles relations partenariales. Présenter le dispositif d'appui/ de facilitation pour l'élaboration, le pilotage et la réalisation de projets et parcours de vie au bénéficiaire et/ou ses proches aidants et son rôle de faciliteur de projet en utilisant les supports de communication accessibles au bénéficiaire en fonction de son handicap (pictogrammes, méthode FALC …) afin qu'il comprenne bien le cadre, l'objet et le périmètre de l'intervention du FPPV. Expliciter oralement et formaliser les engagements respectifs garantissant au bénéficiaire et/ou ses proches aidants les étapes et les actions qui seront menées pour répondre à sa demande, avec un support adapté pour en faciliter la compréhension.